

Theys Info

Edité par le Conseil Municipal

n° 93 - octobre 2020

Journées du patrimoine

samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020



L'écomusée riche en outils d'autrefois restaurés par des passionnés.

Depuis sa création, l'association Theys Patrimoine participe régulièrement aux Journées Européennes du Patrimoine en s'efforçant de suivre le thème proposé au niveau national. Cette année, ces journées ont été organisées en partenariat avec l'association Le Tarinoscope.

C'est dans un contexte sanitaire particulier que ces deux journées ont accueilli un public nombreux malgré une météo peu favorable.

Deux sites d'exposition, le premier situé salle Belledonne avec des photos et une exposition sur les métiers d'autrefois, le second Parc Jail, avec des démonstrations de savoir-faire.

Du côté de l'écomusée, des jeux étaient proposés. Il fallait découvrir l'objet mystère parmi tous les objets couramment utilisés dans nos campagnes d'autrefois.



Le trieur à grains



Objets de l'exposition - salle Belledonne

Journées du patrimoine



Judith était là pour prodiguer ses précieux conseils



Exposition de photos "les métiers d'autrefois"

Le second jeu consistait à trouver une phrase en parcourant le village afin de repérer les indices sur les 9 panneaux du circuit patrimonial de Theys. Une très belle initiative.

Autour du Château Jail et de l'écomusée, de nombreux ateliers offraient aux visiteurs la possibilité de découvrir les outils, objets et activités du passé :

- un atelier de vannerie où environ 20 personnes, sous l'œil attentif de Françoise, ont fabriqué leur panier avec un grand enthousiasme pour cette activité.
- un atelier de filage de la laine qui a émerveillé les enfants, sous le charme de cet outil, et qui ont tous tenté leur chance de transformer la laine de mouton en joli fil à tricoter sur les conseils avisés de Judith.

Restaurés avec passion, les outils trouvent une nouvelle vie au sein de l'écomusée.

Richard a répondu à la curiosité des visiteurs, intarissable sur l'utilisation des objets d'antan.

Le trieur à grains a sollicité beaucoup de questions et d'intérêt, Patrick en a montré le fonctionnement.



Jeu de la phrase-mystère

Atelier de vannerie



Journées du patrimoine

Trieur à grains Emile Marot ayant fonctionné à Theys durant de nombreuses années.



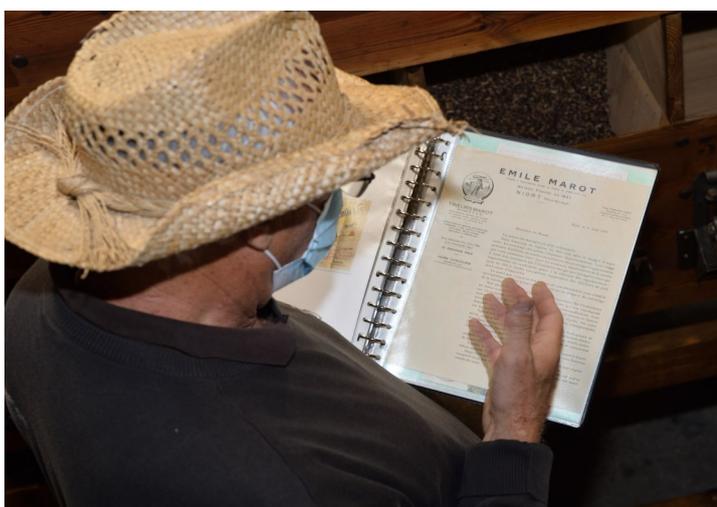
En bois, cet outil a été nettoyé, protégé, graissé et à présent, il fonctionne à merveille.

Du grain a été mis à disposition par un agriculteur de la commune et cette belle machine d'exception a démontré son efficacité.

Pour actionner le trieur, une manivelle entraîne la machinerie. Elle doit être tournée régulièrement afin d'obtenir le tri parfait.

Un beau parcours et retour sur les savoir-faire de nos ancêtres sur les deux lieux retenus pour ces journées du patrimoine, à la salle Belledonne et au Parc Jail.

Merci aux bénévoles qui travaillent à la restauration des objets, à la recherche des photos anciennes et aux donateurs qui sont nombreux, enthousiastes et partagent la passion de l'histoire de notre village.



Patrick a recueilli de nombreuses informations concernant le trieur à grains, elles sont toutes regroupées dans ce manuel.



Ils étaient nombreux à s'être rendus à l'exposition salle Belledonne afin de découvrir les métiers d'autrefois

Conseil Municipal - Flash

mercredi 11 mars 2020

Approbation des comptes de gestion 2019

**Vote du compte administratif 2019
et affectation des résultats de clôture**

Compte administratif principal fonctionnement

Recettes1 692 824.19 €
Dépenses -1 548 328.72 €
excédent 2018.....485 256.87 €
part affectée à l'investissement272 326.94 €
soit un résultat de clôture 2019357 425.40 €

Compte administratif principal investissement

Recettes894 251.45 €
Dépenses - 598 658.16 €
déficit 2018..... - 272 236.94 €
soit un résultat de clôture 201923 266.35 €

Reste à réaliser

Recettes d'investissement 2019121 477.39 €
Dépenses d'investissement 2019 - 104 588.94 €
Solde des restes à réaliser 201916 888.45 €

Compte tenu du résultat de fonctionnement cumulé au 31.12.2019 qui s'élève à 357 425.40 € et d'un résultat d'investissement cumulé à la même date y compris les restes à réaliser faisant apparaître un bénéfice de 40 154.80 €, le conseil municipal décide d'affecter au Budget Primitif 2020 en recettes d'investissement la somme de 300 000 €.

Subvention exceptionnelle en faveur de la commune du Teil en Ardèche, frappée par un séisme d'une magnitude de 5.4 sur l'échelle de Richter, d'un montant de 300 €

Avenant à la convention de gestion "eau et assainissement" avec la Communauté de Communes "Le Grésivaudan" et la commune pour une période d'un an renouvelable

Convention relative aux frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Crolles pour un montant de 146.56 €

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère pour le fonctionnement du Relais d'Assistants Maternels de la commune

17 juin 2020

COVID 19

Remboursement d'achats de fournitures à Mesdames Mars et Millet pour un montant total de 204.55 €.

COVID 19

La continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence a demandé une mobilisation d'un certain nombre d'agents de la collectivité, en présentiel – une prime exceptionnelle sera attribuée au personnel mobilisé au prorata des temps de présence

Territoire Energie 38 (T.E. 38)

Travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité de Malbuisson (chute de tension) – coût de l'opération 45 437.00 € TTC – participation de la commune à hauteur de 7.632.00 € TTC.

Travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité des Combes (poste Maison Blanche) et des Vincents (chute de tension) – coût de l'opération 29 150.00 € TTC – participation de la commune à hauteur de 4.770.00 € TTC.

Travaux sylvicoles

Demande de subvention auprès de la Région AURA et du Département de l'Isère pour travaux dans la forêt communale – coût des travaux 5.662.03 € HT – participation de la commune à hauteur de 4.326.03 € HT

Délibération de soutien à la filière bois locale pour la construction bois – pour favoriser le bois certifié Bois des Alpes et AOC Chartreuse dans les constructions publiques

SIBRECSA (Syndicat Intercommunal Breda Combe de Savoie)

Aide financière possible jusqu'à 1.800.00 € pour l'installation de nouveaux points d'apport volontaire de récupération des déchets recyclables – signature d'une convention

03 juillet 2020

Election du Maire

Régine Millet est élue

Election des adjoints/es

Bruno Caraguel, Nadège Eymin-Petot-Tourtollet, Jean-Paul Colonel, Oriane Mars et Stéphane Guillaume sont élus

Conseil Municipal - Flash

09 juillet 2020

Vote des délégations données au Maire par le Conseil Municipal

Désignation des délégués à la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) proposition d'une liste de 24 noms dans laquelle le Directeur des Finances Publiques désignera 6 titulaires et 6 suppléants

Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.)
titulaires : CARAGUEL Bruno, COLONEL Jean-Paul, FLORIET Waldemar Paul
suppléants : EYMIN-PETOT-TOURTOLETT Nadège, MARS Oriane, COHARD Philippe

28 juillet 2020

Reconduction des taux de fiscalité directe locale pour 2020

Taxe foncière sur les propriétés bâties..... 21 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties56.03 %

Vote du budget primitif 2020

La section de fonctionnement s'établit à 1 772 000 € avec un excédent de résultat de clôture 2019 de 57 425,40 €.

Les subventions sont également votées pour un montant total de 9 310,00 €.

En section d'investissement, le budget s'établit à 976 000,00 € dont 151 806,41 € pour le remboursement du capital des emprunts.

L'excédent de fonctionnement 2019 reversé à la section investissement s'élève à 300 000,00 € et l'excédent de résultat de clôture s'élève à 23 266,35 €.

Vote des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Le taux maximum pour le Maire est de 51. % de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique, pour les adjoints le taux maximum est de 19.8 %. Le taux voté pour le Maire est de 47 % (1 828.02 € mensuel brut), pour les adjoints de 17 % (661.20 € mensuel brut).

Rectification de l'attribution de compensation

Nouveau calcul des charges transférées pour le SIVOM des 7 Laux pour les communes de Laval, Les Adrets, Theys et Le Haut Bréda. Le montant retenu pour la commune de Theys, moyenne des contributions versées au SIVOM de 2012 à 2015, est de 39 007 €

Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental de l'Isère pour des travaux de sécurisation de l'école maternelle et du restaurant scolaire - montant prévisionnel des travaux 22 772.24 € HT

Elections des délégués titulaires et suppléants auprès des structures partenaires ou associatives et commissions municipales

Détermination du nombre de personnes siégeant au Conseil d'administration du CCAS

Outre son Président, le CCAS comprend 8 membres élus au sein du conseil municipal et 8 membres non élus

Vote du maintien de la compétence urbanisme à la commune - Loi ALUR

Remboursement achats de livres pour la bibliothèque à Madame Brigitte HERNANDEZ, agent municipal, pour un montant de 71.17 €

28 septembre 2020

Révision des redevances annuelles d'occupation du domaine public

Réduction au prorata de la durée de confinement (crise sanitaire COVID-19), soit un trimestre, de la redevance annuelle pour "L'estancot de Theys" et "Le Tarin". Le montant à acquitter sera de 75 €.

Modification des délégations dans les instances communales ou extérieures à la commune

Pour l'AURG et le CAUE et pour la commission comunale Agriculture, Forêt et Sentiers

Vote du tableau récapitulatif des indemnités de fonction des élus en complément de la délibération du 28 juillet 2020

Election des membres siégeant au Conseil d'administration du C.C.A.S.

Nouvelle désignation de délégués à la Commission Communale des Impôts Directs

La liste doit comporter 32 noms, complément à la délibération du 09.07.2020 (règle pour les communes de plus de 2 000 habitants)

Le Grésivaudan - Désignation des délégués à la CLETC

Infos municipales

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

Le secrétariat de la mairie peut être joint tous les jours au 04 76 71 05 47.

courriel : mairie.theys@wanadoo.fr

Yannick BOUCHET-BERT-PEILLARD, Florence EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Patrick ANDRIEU, Waldemar Paul FLORIET

1 membre extra-municipal :

Jean FIESCHI

Commission Agriculture / Forêts / Sentiers :

Bruno CARAGUEL, Jean-Paul COLONEL, Michaël FUENTES Philippe COHARD, Florence EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Waldemar Paul FLORIET

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Oriane MARS, Svetlana GIRY, Lauranne PAYERNE-BACCARD, Tiffany MONCENIX-LARUE, Philippe COHARD, Marie-Laure MALÉZIEUX, Florence EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Claude DALBON-GOULAZ, Zite DUCLOT, Floranne EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Monique MARS, Caroline MAURICE, Corinne MONLEVIS, Barbara PAYERNE, Guillemette VINCENT

Représentation de la commune auprès des structures partenaires

Société d'économie mixte des téléphériques des 7 Laux (SEMT7L) :

Pierre DUFOUR

EPIC Domaines skiables communautaires du Grésivaudan

Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET

ADEF et A 2 Mains :

Régine MILLET, Svetlana GIRY, Lauranne PAYERNE-BACCARD

ARECE / CEFOR :

titulaire : Jean-Paul COLONEL

suppléante : Régine MILLET

Syndicat intercommunal Bréda et Combe de Savoie (SIBRECSA) :

Régine MILLET, Jean-Paul COLONEL

Pompes Funèbres Intercommunales de la région grenobloises (PFI) :

titulaire : Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET

suppléante : Marie-Laure MALEZIEUX

Commissions municipales

Commissions des Finances :

Régine MILLET, Oriane MARS, Bruno CARAGUEL, Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Jean-Paul COLONEL, Stéphane GUILLAUME, Yannick BOUCHET-BERT-PEILLARD, Patrick ANDRIEU, Waldemar Paul FLORIET

Commission Jeunesse :

Les 8 membres élus au CCAS

Commission Animation :

Tous les membres du conseil municipal

Commission Vie associative :

Stéphane GUILLAUME, Armelle BOUVEROT-REYMOND, Lauranne PAYERNE-BACCARD, Yannick BOUCHET-BERT-PEILLARD, Florence EYMIN-PETOT-TOURTOLLET

Commission urbanisme :

Bruno CARAGUEL, Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Jean-Paul COLONEL, Pierre DUFOUR, Florence EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Patrick ANDRIEU, Waldemar Paul FLORIET

membres extra-municipaux :

Jean FIESCHI, Zite DUCLOT, Maurice SERVOZ GAVIN

Commission Ecoles :

Bruno CARAGUEL, Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Svetlana GIRY, Michaël FUENTES, Tiffany MONCENIX-LARUE, Marie-Laure MALEZIEUX

Commission Communication :

Bruno CARAGUEL, Oriane MARS, Stéphane GUILLAUME, Pierre DUFOUR, Svetlana GIRY, Michaël FUENTES

Commission Travaux :

Bruno CARAGUEL, Jean-Paul COLONEL, Stéphane GUILLAUME, Pierre DUFOUR, Cédric TASSAN,

Infos municipales

Espace Belledonne :

titulaire : Bruno CARAGUEL
suppléant : Michaël FUENTES

Sécurité routière :

titulaire : Régine MILLET
suppléant : Stéphane GUILLAUME

Questions de Défense :

Orianne MARS

Association des Communes forestières de l'Isère (COFOR) :

Régine MILLET

Territoire Energie 38 (TE38) :

titulaire : Jean-Paul COLONEL
suppléante : Régine MILLET

Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne (ADABEL) :

titulaire : Philippe COHARD
suppléante : Armelle BOUVEROT-REYMOND

Agence Urbanisme Région Grenobloise (A.U.R.G) :

Bruno CARAGUEL

Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) :

Bruno CARAGUEL

ADPA :

titulaire : Régine MILLET
suppléante : Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET

Communauté de communes **"Le Grésivaudan"**

titulaire : Régine MILLET
suppléant : Bruno CARAGUEL

commissions intercommunales

Agriculture et Forêt

Régine MILLET, Philippe COHARD, Waldemar FLORIET

Aménagement, Habitat et Logement

Tiffany MONCENIX-LARUE, Régine MILLET, Waldemar FLORIET

Culture et Patrimoine

Orianne MARS, Armelle BOUVEROT-REYMOND, Waldemar FLORIET

Déchets ménagers

Jean-Paul COLONEL, Régine MILLET, Waldemar FLORIET

Environnement, Energie et Innovation

Michaël FUENTES, Bruno CARAGUEL

Economie, Développement industriel, Commerce, Artisanat et Services

Bruno CARAGUEL, Régine MILLET

Finances

titulaire : Bruno CARAGUEL
suppléante : Orianne MARS

Insertion, Emploi et Prévention jeunesse

Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Lauranne PAYERNE-BACCARD, Svetlana GIRY, Armelle BOUVEROT-REYMOND, Orianne MARS

Eau et Assainissement

Jean-Paul COLONEL, Philippe COHARD, Régine MILLET

Solidarité et lien social

Marie-Laure MALÉZIEUX, Lauranne PAYERNE-BACCARD, Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET

Sports et Loisirs

Stéphane GUILLAUME, Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Régine MILLET

Tourisme et attractivité du territoire

Pierre DUFOUR, Tiffany MONCENIX-LARUE, Stéphane GUILLAUME

Déplacements et Mobilités

Stéphane GUILLAUME, Pierre DUFOUR, Régine MILLET

Commission Locale Evaluation du Transfert de Charges (C.L.E.T.C.)

Bruno CARAGUEL, Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET

Infos municipales



Etat Civil

du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020

naissances

Lors de la déclaration de naissance de votre enfant, si vous avez coché la case de non publication dans les journaux, la naissance de votre enfant ne sera pas inscrite dans le journal municipal. Si vous souhaitez une parution uniquement dans le journal municipal merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

année 2019

1^{er} avril Owen FOURNIER "La Retourdière"
27 novembre Luce DEFEVER
"La Croix des Rameaux"

année 2020

25 mars Milo GEORGES "Le Rocharey"
02 juillet Louison TABITA "La Sandras"
15 juillet Luciano HEREDERO MOREL
"Le Bourg"
28 juillet Émie BOIS-FARINAUD "Montfarcy"
15 août Marin GUIEU BILY "Les Berts"

pacs

11 janvier Stacie MONCENIX-LARUE &
Yohan GORY "Les Ayes"
06 février Marion CHEHIKIAN & Jonathan
COTTE "Le Fort"
06 février Morgane CHARBONNEL &
Anthony COTTE "Le Ruchon"
09 mars Mélanie SCHMIDHAUSER &
Thibault FOURNIER
"La Retourdière"

pacs (suite)

Noémie LAVERNE & Nicolas
ESCARMENT "Les Vallins"
Gaëlle DELMAS & Robin
DENEUVILLE "Le Couvent"

mariages

06 juin Anne-Marie LORANT & Cédric
TASSAN "La Villette"
08 août Sandy DARBOT & Florent MIDALI
"Montfarcy"

décès

21 avril Eléna CUCÉGLIO Veuve JOURDAN
"Les Ayes"
06 juin Jacques DALBAN-CANASSI
"Le Pontcharrin"
09 juin Roland BOUCHET-BERT-MANOZ
"Les Taravaux"
08 juillet Marcel JASSIGNEUX "Le Bourg"
09 juillet Georges BERGONZY "Malbuisson"
07 août Alice CARTIER-MILLON Veuve
COTTAVE "Le Bourg"
13 août Charles BARRAGIA "La Coche"
15 août Pierre BRUNET-MANQUAT-PERRACHE
"Carret"
17 août Claude GERVASONI "Montfarcy"
20 août Paulette POUCHOT-ROUGE-CEZARD
Veuve BOURDAT "Pierre Herse"
29 août Yolande GAILLARD épouse GALLE
"Chapotan"
07 septembre Jean PILLOIX "Chapotan"

Les 27 et 28 novembre, nous avons prévu un temps festif pour toutes les générations.

Une animation, des comptes ou film pour les tout-petits, pour les enfants jusque 11 ans, pour les adolescents avec un moment convivial en fin de séance.

Des temps citoyens ont été prévus autour des projets en cours et des perspectives.

La situation sanitaire de notre Département ne nous permet pas de maintenir notre manifestation. Ce temps festif sera reporté à l'an prochain. Néanmoins, des réunions thématiques seront proposées au printemps prochain.

Infos municipales



Permis de construire et déclarations préalables délivrés du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020

Transformation d'anciens bâtiments en maisons d'habitation, constructions nouvelles

JOLIVET Lucie et BOUCHE Thomas "Le Verney"

BOUCHET-BERT-PEILLARD Loïc "Pra Roux"

FIEVRE Emeline et Michaël "Le Verney"

BILLET Laurent et ZANOUNE Samia "Le Mollard et Le Son"

MONTI Stéphanie et Olivier "Le David"

TRUPIER-CHAMP Romain "Le Clos des Gentons"

JULLIEN-PALLETIER Sébastien "Le Replat"

DUPUY Pascal et CHAPOT DUPUY Séverine

71 Allée des Clarines

ROUPIOZ Yoann 161 Allée de La Roche

LHOSTIS Sandrine 22 Rue du Merdaret

SCI BRAVO "Les Alleux"

BENETTO Nils "Montretour"

Département de l'Isère "Le Goulliet"

CIGOLINI Andrea "Champ Brunier"

CORMIER Mickaël et RODET Isabelle "Les Alleux"

SCHMIDHAUSER Mélanie "La Retourdière"

JOBERT Yves "Le Rocharey"

décisions de non opposition aux déclarations préalables

REGAL Bruno "Le Fort"

EYMINT-PETOT-TOURTOLETT Jean-Christian "Les Combes"

ALPES ENERGIE NOUVELLE "Le Clos des Gentons"

DALMONTE Sandrine et MIGUET Rémi "Chemin des Ecoles

BRUNET-MANQUAT-COCHILLOT Axel / COGERINO Margaux
"Carré"

MAURICE Caroline "Loutre"

CONSTANTIN Brioux "Les Combes d'en Bas"

LORIER Lionel 1 La Roche

ALAPETITTE Edwige rue de Thoranne

GREZE Jules "Le Verney"

BESNARD Nicolas "Les Glapigneux"

SECOUARD Christophe "Le Goulliet"

MARS Grégory "La Gabette"

LORIER Lionel 1 La Roche

LISKOWITCH Youri 108 Allée Clos des Joseph

MINASSO Guy 117 Allée des Clarines

THOMAS-ROLDES Laurence 271 chemin de La Sandras

THOMAS-ROLDES Laurence 271 chemin de La Sandras

ACCIOTTI Lionel 1878 Route du Pont de Gajou

RHONE SOLAIRE PRO 444 Chemin de La Sandras

FERRARO Guy 962 Route du Replat

BOUCHET-BERT-PEILLARD Michel 62 Allée Clos des Joseph

BEUF Véronique 161 Chemin des Terres du Soleil

SBAÏ Rolande 768 - 770 Chemin de Bois Calet

SBAÏ Rolande 768 - 770 Chemin de Bois Calet

AGUESSE Véronique et François

1464 Route du Pont de Gajou

GUILLOU Perceval 5 Chemin de La Tache

GORRY Yohan 3229 Route des Ayes

BRIVET Miguel 164 Rue de la Courtine

EDF - ENP 41 chemin du Vion

GORRY Yohan 3229 Route des Ayes

GIRARD Guillaume 135 Chemin de Prapin

SERRANO Stéphane 125 Impasse de La Combette

ENERGY GO 71 Allée des Clarines

BRAULT Antoine 1145 Route du Château

TASSAN Cédric 150 impasse de La Vilelette

SAGLIO-ROSSINI Claude 29 Route de Malbuisson

COHARD Claude 91 Route des Fort

ENERGY GO "Les Combes"

PHAM N'GUYEN Lam 96 Allée Jolie Vue

BRUN-COSME-BRUNY Franck

63 Route du Pont du Rouge

DALBAN-MOREYNAS David "Le Villaret"

EYMIN-PETOT-TOURTOLETT Cédric "Chanet"

Infos municipales

Le Teil

Olivier PEVERELLI

Maire

Vice-Président du Conseil départemental de l'Ardèche à la culture et au Patrimoine

Contact : Cabinet

Tel. : 04 75 49 63 21

Réf. : 56/FP/GGM

Objet : Remerciements

LE TEIL, le 9 juillet 2020

Mairie de THEYS

MILLET Régine

Le Bourg

38570 THEYS

REÇU LE

24 JUIL. 2020

Madame La Maire,

La journée du 11 novembre 2019 fût une journée sombre pour l'histoire de la ville du Teil. Le séisme d'une magnitude de 5.4 sur l'échelle de Richter qui nous a frappés est un des plus dramatiques évènements que la ville ait connu depuis la guerre.

C'est un miracle que nous n'ayons pas eu à déplorer de victime. Pour autant, la ville est très fortement endommagée. Nombre d'habitants ne pourront retourner chez eux et les traumatismes sont immenses.

A ce jour, 2 600 personnes ont déclaré un sinistre, soit un tiers de la population, 2 321 pompiers ont été mobilisés, 1 730 interventions ont été réalisées, 780 arrêtés de mise en péril ont été pris, 60 entreprises ont été impactées, près de 2 000 personnes ont été délogées et de nombreux édifices publics sont détruits ou sont fortement endommagés : cinq écoles, un collège, deux lycées, deux églises, de nombreuses voiries, une partie de l'hôtel de ville...

L'heure est encore au relogement et à l'accompagnement des sinistrés, avant d'entamer la reconstruction de notre ville. La tâche est immense mais nous sommes portés par un incroyable élan de solidarité.

Votre témoignage m'a, à cet égard, particulièrement touché et votre don de 300 € contribuera à rebâtir notre commune tant aimée. Au nom de l'ensemble des élus communaux et des teillois, Madame La Maire, je vous en remercie chaleureusement.

Avec toute ma gratitude,

Le Maire
Olivier PEVERELLI



Hôtel de ville - BP 80051 - 07402 LE TEIL CEDEX - tél. : 04 75 49 63 20 - fax : 04 75 52 20 92

www.mairie-le-teil.fr [communeleteil07](https://www.instagram.com/communeleteil07) [@communeleteil](https://www.facebook.com/communeleteil)

Le Teil

commune d'Ardèche touchée par un séisme d'une magnitude de 5.4 sur l'échelle de Richter

Rappel sur cet évènement exceptionnel survenu dans le département de l'Ardèche.

C'est la commune du Teil qui a été la plus durement frappée, entre 200 à 250 habitations ayant été touchées partiellement ou totalement.

De manière plus précise, "une trentaine de maisons ont été détruites et une bonne centaine auront besoin de réparations lourdes", selon le maire de la commune Olivier Peverelli, interviewé quelques heures après le séisme.

Trois gymnases ont été réquisitionnés permettant d'héberger 390 personnes pour la nuit. Des renforts de gendarmes mobiles ont patrouillé autour des maisons pendant la nuit pour éviter que des pillages n'aient lieu.

Une dotation de 300 € a été votée en conseil municipal.



Solidarité
Séisme Le Teil

Infos municipales

Départ en retraite pour Pierrette David et Lionel Moncenis



Une soirée conviviale était organisée mardi 10 décembre 2019 à la salle du Grand Rocher en l'honneur du départ en retraite de Pierrette et Lionel.

Pierrette était entourée de sa famille, de ses collègues et des enseignantes, directrices qui ont toutes répondu à notre sollicitation. Une belle surprise et un beau moment d'émotion, car soudain ce fut de nombreux souvenirs, instants magiques qui ont rythmé les journées à l'école maternelle.

Présente depuis le 1^{er} septembre 1994, Pierrette a accueilli, dorloté, bon nombre d'enfants de notre village. Elle a tout partagé, son savoir-faire, sa patience, sa disponibilité et son écoute.

Pierrette a assuré les fonctions d'A.T.S.E.M. (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), fonction essentielle dans la vie de l'école, en particulier pour l'appui aux enseignants et le bon déroulement de la journée des enfants.

Dans un tout autre domaine, en poste depuis le 1^{er} septembre 1992, Lionel a travaillé au sein de l'équipe technique.

Sa mission a été majoritairement axée sur du travail d'extérieur, avec les outils et les engins, par tout temps, de jour comme de nuit.

Assurant les fonctions de fontainier de la commune, Lionel a eu en

charge l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement, et a parfois été appelé en soirée ou en fin de semaine en particulier suite à des fuites d'eau.

Tout au long des années, le travail a évolué, comme les moyens techniques, et, sur cette fin de belle carrière, la gestion de l'eau et de l'assainissement a été transférée à la Communauté de communes, un nouvel interlocuteur et nouvelles méthodes de travail.

C'était aussi, à l'hiver, une participation active au déneigement, sur le centre Bourg ou sur les routes communales en collaboration avec ses collègues.

En présence de sa famille, Lionel a partagé ce bel instant de convivialité.

Merci à Pierrette et Lionel pour cette fidélité à la commune.

Nos remerciements également à Edwige Alapetite, ancienne directrice de l'école maternelle, qui est désormais en poste dans une commune voisine.



L'Harmonie de Theys a rythmé cette belle soirée.



Infos municipales

Une rentrée scolaire qui ferme une longue parenthèse...

A l'instar de nombreuses communes, la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19 avec la réouverture des classes en mai, a nécessité une forte mobilisation des enseignants, du personnel communal, tous services confondus, et des élus.

Tous se sont remarquablement impliqués au regard des conditions d'hygiène et de sécurité qui étaient requises et tous doivent en être vivement remerciés.

Lors de la phase de réouverture, Madame le Maire, Régine Millet et les directrices de l'école maternelle et primaire, se réunissaient chaque semaine, afin d'évaluer l'organisation, de la réajuster si nécessaire tout en prenant en compte les directives gouvernementales et les besoins des familles.

Ces 8 semaines ont certes été parfois difficiles mais le bilan reste néanmoins positif.

N'oublions pas que pendant la période du confinement l'école est restée ouverte ainsi que la cantine, pour accueillir une douzaine d'enfants dont les parents travaillaient en milieu médical.

Sur cette période de confinement, la mairie a offert les repas du midi aux enfants en solidarité au personnel médical.

Pour cette nouvelle rentrée de septembre, le travail en étroite collaboration avec les enseignants et le personnel a continué, pour le respect des règles sanitaires essentielles.

Tous les enfants ont repris le chemin de l'école le mardi 1^{er} septembre dans la joie et la bonne humeur... en retrouvant la même équipe d'enseignantes que l'an dernier ainsi que le personnel communal.

Toute l'action de l'école et de la commune vise à prévenir les effets d'une seconde vague tant redoutée.

Merci à tous de continuer à être attentifs et respectueux des règles sanitaires qui sont mises en place.



Chiffres :

93 enfants en maternelle

142 enfants en primaire

9 enseignantes

11 employés communaux



Les enfants ont été ravis de retrouver des classes nettoyées de fond en comble et super bien rangées ... merci aux 10 jeunes de la commune, salariés dans le cadre des chantiers d'été, qui pendant une semaine sous la houlette de Camille et Lauréane ont fait le ménage de toute l'école .

Merci à Christian pour avoir redonné un habile coup de « fraîcheur » dans la salle de la garderie.

Merci à Robert et aux services techniques pour tous les travaux intérieurs et extérieurs.



Ciné J

Reprise des sorties jeunes

Le prochain Ciné J est programmé au vendredi 04 décembre prochain.

En raison de la COVID-19 la sortie ne pourra être confirmée qu'une quinzaine de jours avant la date prévue.

L'inscription se fera directement en mairie.

- à partir de 13 ans, né(e) en 2007.
- participation de 3 € pour la soirée comprenant le film, une animation et un encas pizza (sous réserve des impératifs sanitaires)
- transport et accompagnement totalement pris en charge par la mairie.
- chaque adolescent devra porter son masque et un flacon de gel hydro alcoolique.

Infos municipales

L'objectif du dispositif 2S2C est d'assurer localement l'accueil des élèves sur le temps scolaire par d'autres intervenants que leurs professeurs, en proposant d'encadrer des activités éducatives et ludiques.

Il est basé sur la base du volontariat des communes.

Dans le cadre d'une convention signée avec la Direction Académique des services de l'Education Nationale Isère, la commune de Theys, en concertation avec les enseignantes, s'est engagée à proposer des activités compatibles avec le dispositif 2S2C.

Ces interventions dans les différents domaines proposés ne se substituent pas aux enseignements et donc à l'action première des professeurs dans leurs disciplines (EPS, arts plastiques, éducation musicale, enseignement moral et civique...).

Le dispositif 2S2C est un complément de l'école.

Trois activités sont alors mises en place : le tennis (Theys Tennis), le VTT (Easy Riders) et la randonnée (Alp'In Pascal PAPET-LÉPINE).



Ce sont 8 élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 repartis sur 5 vendredis qui ont profité tour à tour des activités proposées.

Matin : 4 enfants pratiquent le tennis avec le



moniteur du club de Tennis de Theys et 4 enfants en activité vélo accompagné du moniteur du club de vélo de Prapoutel. 1h30 d'activité en alternance, le matériel étant fourni par les moniteurs.

Pause déjeuner : à la salle du Bois Perdu - encadrement assuré par le moniteur de tennis et l'accompagnateur moyenne montagne.



Après-midi : Randonnée pédestre pour une activité découverte de la faune et la flore avec l'accompagnateur moyenne montagne.

Objectif des encadrants : l'enrichissement de la motricité, la (re)conquête corporelle et sensorielle.

Ce sont donc 8 élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 repartis sur 5 vendredis qui ont profité tour à tour des activités proposées.

Cette opération a rencontré un franc succès et s'est déroulée sous un soleil radieux.

Quel en a été le coût ?

Les collectivités mettant en place un dispositif 2S2C ont bénéficié d'une enveloppe maximale de 110 € par journée et par groupe de 15 élèves accueillis, quel que soit le niveau concerné.

Le coût des prestations s'élève à 1 740 €, soit un reste à charge pour la commune de 1 190 €.

Infos municipales

Une crise sanitaire sans précédent

L'annonce du confinement à partir du 17 mars dernier a très lourdement impacté nos modes de vie.

La commune a garanti la continuité des services, des informations ont été distribuées dans les boîtes aux lettres, le marché a été maintenu, nous avons été à l'écoute de nos anciens et avons accueilli les enfants des personnels soignants à l'école.

C'est grâce à la solidarité et l'engagement de tous que cette étape a été franchie : le personnel communal, les enseignants, les soignants, les commerçants, les élus et les habitants qui se sont engagés à nos côtés.

Les mots "distanciel" et "présentiel" sont entrés dans nos discussions.

Et, le 11 mai, les masques fabriqués au village par une belle équipe de bénévoles, les masques de la Région AURA et de la Communauté de communes nous ont aidés à reprendre le chemin de notre vie sociale. Les enfants sont retournés petit à petit à l'école du village, les mots "distanciel" et "présentiel" sont devenus plus légers.

L'été est arrivé, l'insouciance et le bonheur de vivre ont pu, parfois, laisser circuler le virus.

En ce début d'automne, nous devons revenir à davantage de rigueur en matière de bonnes pratiques. La COVID-19 revient très vite, trop vite. Le Département de l'Isère est fortement impacté, à l'inverse du printemps dernier.

Respectons les consignes, masques, distanciation, prudence lors des rassemblements familiaux...

Prenons soin de nous.



Vie associative



La prochaine collecte de sang se déroulera le vendredi 30 octobre de 16h30 à 19h45 à la salle du Grand Rocher de THEYS. **L'inscription préalable sera toujours nécessaire sur le site resadon.fr.**

Néanmoins, les donateurs qui ne disposent pas d'un accès internet peuvent s'inscrire auprès d'un membre de l'amicale.

En raison de la situation sanitaire particulière, les donateurs se sont faits plus rares cet été. L'Établissement Français du Sang appelle à une mobilisation générale afin de rehausser rapidement les réserves de produits sanguins.

Il s'agit d'un appel sérieux. Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades. Chaque don prend maximum une heure, entre l'entretien préalable et l'acte lui-même qui dure 8 à 10 minutes, et permet de sauver trois vies.

Les produits sanguins sont utilisés dans les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et pour les besoins chroniques (maladies du sang et cancers). Ils sont également employés pour fabriquer des médicaments (immunoglobulines, facteurs de coagulation...).

Les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée à 7 jours pour les plaquettes et 42 jours pour les [globules rouges](#). La période estivale ayant vu les dons se raréfier, notamment en raison de la crise sanitaire, les stocks de sang sont au plus bas.

Pour plus d'info : www.resadon.fr

Vie associative

Evènement incontournable de la rentrée, le Forum des associations a accueilli, le mercredi 09 septembre, une trentaine d'associations regroupées pour l'occasion à la Halle des Sports.

Sous la contrainte du respect des gestes barrières, un sens de circulation unique a été instauré afin de maîtriser le flux des adhérents. Le port du masque était imposé.

C'est aussi un temps privilégié pour éveiller l'intérêt des visiteurs, pour trouver de nouveaux bénévoles, qui apporteront des talents complémentaires à ceux de l'équipe en place, instilleront de nouvelles énergies, aideront à maintenir et renouveler l'activité.

La majorité des associations a enregistré une stabilité des adhésions.

Certaines avaient d'ailleurs proposé des pré-inscriptions.

A noter la présence d'associations des communes voisines offrant ainsi aux habitants de Theys une multitude d'activités.

Les associations habituées des lieux, Arc-En-Ciel, HBC Hand Theys, Theys Tennis, l'Echo du Merdaret, Theys Don du sang, ... et toutes les autres ont montré que même dans ce contexte sanitaire, la vie associative locale et l'engagement citoyen étaient à l'honneur.

Un grand merci à tous(tes) les acteurs(rices) qui se sont mobilisés pour que cet événement soit une fête de rentrée et du vivre ensemble.



L'association « L'arbre en Mouvement » propose :

Tai Chi et Qi Gong

Les mardis et mercredis
à Theys

NOUVEAU : cours de Qi Gong ouverts tou-te-s
les mardis à 9h et 20h30



Méditation

Atelier hebdomadaire
et stages à Theys

Tous niveaux



Avec Thierry Thouvenot,
praticien en Energétique Traditionnelle Chinoise à Theys,
auteur de « 10 minutes par jour pour méditer » (Editions Eyrolles)

Infos : 06.77.77.18.46 - www.thierrythouvenot.com

Infos

Souvenirs...

Monsieur Marcel JASSIGNEUX a été facteur de 1940 à 1985, aux Postes Télécommunications Télégraphes, les PTT.

Messenger sur la commune de Theys, il arpente les hameaux par tous les temps, sachant que les hivers de l'époque sont rudes et longs.

Que ce soit pour une lettre, un journal, un message pour la nouvelle année ou encore le fameux mandat de la retraite, notre ami n'a surtout pas besoin de la boîte aux lettres.

D'ailleurs, elle n'existe pas chez certains car tout simplement, Marcel est attendu.

Souvent seul interlocuteur de la journée, il a su par sa présence journalière être celui que l'on attend.

Imaginer, pendant la guerre 39-45, ou celles qui ont suivi (Algérie...), le courrier attendu d'un proche dans de nombreuses familles de Theys.

Marcel doit souvent dire que la lettre tant attendue n'est pas « encore » arrivée.

Et, quand c'est le cas, que la missive est porteuse de bonnes nouvelles, notre préposé est là, témoin de l'inquiétude envolée.

Quel beau métier dans ces moments là.

Il a fallu aussi parfois être là pour la malheureuse dépêche, Marcel a du plusieurs fois l'affronter.

Il est autant le porteur des bonnes que des mauvaises nouvelles.

L'importance du relationnel du facteur avec ses amis clients c'est aussi avec la distribution du Dauphiné Libéré, car beaucoup de foyers sont abonnés.

Ce journal, il prend plaisir à le lire durant sa pose tous les matins, avant de partir en tournée.

Oui, on peut penser que Mr Jassigneux sait déjà les nouvelles qu'il va distribuer et annoncer.

Il porte aussi une course demandée et, en échange, un morceau de cochon ou quelques pommes. Durant toute sa carrière, apprécié de tous, ces commissions ont fini par tisser des liens.

Souvent Marcel est invité à manger à midi, un jour ici, un autre là-bas.

C'est sa pose « déjeuner » et personne ne s'impatiente pour le courrier car après le repas sans chichis, notre facteur reprend sa tournée.

Certains se souviennent du café « Le café des sports » qu'il a hérité de son père, face à la boucherie actuelle du bourg,

Il ne l'ouvre pendant des années que le dimanche matin.



L'ameublement est resté tel que !!!!

Les derniers clients, il n'y a pas si longtemps, se sont assis sur les banquettes en simili cuir, et des chaises en formica ou se sont accoudés au bar.



Ils ont discuté, partagé, lu les pronostics et joué leurs tickets de tiercé autour du verre de l'amitié. Ensuite un client les descend à Goncelin pour validation. Celui de Marcel en fait partie.

Enfin, n'oublions pas aussi, la fameuse buvette de l'Allée des Tilleuls que Marcel ouvre à chaque moment de détente des boulistes ou pour les concours de boules.

Marcel a beaucoup joué à la lyonnaise et, parfois, il faut savoir attendre que la partie se termine pour pouvoir être servi par notre joueur.

Marcel, on a soif !!!

Voilà, quelques bribes de moment de vie de notre doyen disparu à l'âge de 98 ans le 08 juillet 2020.

Avec nostalgie, ces quelques brins de souvenirs vécus...

Beaucoup de changements aujourd'hui, presque un siècle et pour nous ... c'est déjà hier.

Qui va nous raconter tout cela !!!

Une pensée également à toutes les familles endeuillées ces derniers mois sur notre commune. Georges dit Jojo qui a tenu "La Blanchisserie" à Malbuisson avec Yvonne sa femme, Elena, Jacques, Rolland, Alice, Charly "le tapissier", Pierre, Paulette, Claude qui a exercé le métier de "Garde Champêtre" sur notre commune, Yolande, Jean disparus. Tous ont été actifs sur notre commune et tous ont fait un bout de chemin avec Marcel.

Infos



Déchèterie

SIBRECSA—Information

MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Afin de mutualiser les coûts et d'harmoniser les pratiques sur le territoire, le SIBRECSA et la Communauté de communes Cœur de Savoie vont mettre en place un système de contrôle d'accès en déchèterie sur le modèle du système mis en place par la Communauté de communes Le Grésivaudan.

demander votre carte nominative

www.sibreca.fr www.le-gresivaudan.fr

La demande de carte d'accès est gratuite et réservée aux particuliers résidants sur le territoire du SIBRECSA, ainsi qu'aux professionnels. Une seule carte est délivrée par foyer.

Cette carte vous permet d'accéder aux déchèteries du SIBRECSA (Pontcharra, Le Cheylas, Crêts en Belledonne, Villard-Sallet, Porte de Savoie), mais également aux déchèteries gérées par les Communautés de communes du Grésivaudan et de Cœur de Savoie.

Les usagers possédant déjà une carte pour ces déchèteries pourront l'utiliser pour accéder à celles du SIBRECSA.

Pour effectuer votre demande de carte, munissez-vous des pièces justificatives suivantes :

- une pièce d'identité et un document où apparaît le numéro fiscal pour les particuliers,
- un extrait Kbis, la pièce d'identité du gérant de l'entreprise et la carte grise pour les professionnels.

Puis rendez vous sur le site internet portail-usagers.sibreca.fr.

Pour la déchèterie de Pontcharra, possibilité de faire la carte sur place jusqu'au 23 décembre prochain.

Une seule carte est délivrée par foyer gratuitement;

Toute détérioration (perçage, plastification, collage...) peut entraîner un dysfonctionnement.

En cas de perte ou de détérioration, une nouvelle carte sera facturée 5 euros.

Rappel : L'entrée sur le site est strictement interdite en dehors des horaires d'ouverture. Le dépôt sauvage à l'entrée est également interdit sous peine d'amende. Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
PONTCHARRA Impasse Denis Papin ZI de Pré Brun	8h - 12h					
	15h - 18h30					
Le Cheylas La Rolande	8h - 12h	8h - 12h		8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h
	14h - 18h30					
Crêts en Belledonne Route de la Ronzière St-Pierre d'Allevard	8h - 12h		8h - 12h		8h - 12h	8h - 12h
	14h - 18h30					

Horaires de la déchèterie de Theys : les mercredi et samedi de 8h00 à 12h00
les gros encombrants ne sont pas acceptés (sommiers, matelas, congélateurs, réfrigérateurs, mobilier...)

Infos



Institut national de la statistique
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

L'Institut National de la Statistique et des Etudes
Economiques (Insee) effectue depuis de

nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés (sauf dans les situations de vulnérabilité vis-à-vis du Covid-19), les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats. En particulier, en cette période de crise sanitaire, il est important de disposer d'indicateurs nous permettant de connaître l'état de notre économie.

Compte-tenu de la situation sanitaire, les enquêteurs veillent aux gestes "barrière", à la distanciation physique et mettent en œuvre un protocole sanitaire strict conformément aux recommandations du Ministère de la Santé. Ils sont en particulier équipés de masques, de gel hydro-alcoolique et de lingettes. Ils fourniront aux personnes enquêtées un masque pour l'entretien en cas de besoin.

L'enquête fera l'objet d'une refonte en 2021 incluant en particulier la possibilité de répondre par Internet dans le cadres des réinterrogations. Pour préparer cette refonte, certains ménages seront interrogés dès 2020 selon le futur protocole.

Certains logements de la commune de Theys ont été retenus.

Un (e) enquêteur (trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Il (elle) sera muni (e) d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Transports en commun



☎ 36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

🌐 www.oui.sncf

SNCF (achat des billets « régionaux »)

🌐 www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



☎ 0820 08 38 38

🌐 www.transisere.fr et www.vfd.fr



☎ 0 800 941 103

n° vert, service et appel gratuits

🌐 www.tougo.fr

www.transportsdugresivaudan.fr

Quelques sites pratiques

Soutien aux circuits courts

<https://www.le-gresivaudan.fr/349-manger-local.htm>

Crise sanitaire

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Site de mobilité / autostop organisé

six points d'arrêt sur la commune de Theys - prévoir une pièce d'identité au moment de votre inscription sur internet

www.rezopouce.fr

Randonnées

<https://carto.isere.fr/isere-outdoor/>

Infos utiles



Le petit annuaire de Theys

Pompiers.....	18
Gendarmerie.....	17
Médecin de garde...	15
SAMU.....	15

CHU Grenoble	04 76 76 75 75
Drogue Info Service.....	0 800 23 13 13
Ecoute Alcool	0 811 91 30 30
Centre anti-poisons.....	04 72 11 69 11
Urgence sur téléphone portable.....	112
Mairie.....	04 76 71 05 47
Mairie Urgences.....	06 73 33 97 21
Centre social	04 76 71 06 02
Ecole maternelle	04 76 71 01 51
Ecole primaire	04 76 71 05 94
Cantine.....	04 76 71 00 23
Bibliothèque municipale	04 76 13 57 94
Micro-crèche "Am Stram Gram"	04 76 71 04 34
Relais Assistantes Maternelles.....	04 76 71 04 34
Pharmacie Dumas	04 76 71 09 57
Pharmacie de garde	39 15
Médecin (Dr Estelle DUMUIDS).....	04 76 71 05 37
Médecin (Dr Guillaume FAVARIO)	04 76 72 37 78
Infirmières	06 08 31 40 18
Masseurs kinésithérapeutes	04 76 71 06 02
Ostéopathe	04 76 98 94 09
Orthophoniste	06 84 71 46 47
Pédicure - Podologue.....	04 76 71 30 24
Taxi les 7 Laux	04 76 71 06 40
Transports Dalbon-Goulaz	04 76 71 09 17
A.D.M.R Tencin	07 87 87 26 22
La Poste.....	36 31
Agence Postale Communale	04 76 08 32 72
Météo départementale	08 99 71 02 38
SIBRECSA (ordures ménagères)	04 76 97 19 52
Trésor Public Touvet	04 76 08 45 87
Office de Tourisme Les 7 Laux.....	04 76 08 17 86
Les 7 Laux.....	04 76 08 73 73
Espace Nordique Le Barioz.....	04 76 71 06 47
Domaine Nordique De Bedina	04 76 71 18 00
TouGo Transports du Grésivaudan	0 800 941 103
Garage Bouchet - Dépannage 7/7.....	06 08 30 32 43
A.D.E.F. bureau Les Adrets.....	04 76 71 17 17
A.D.E.F. bureau de Crolles.....	04 76 92 19 20

adresse courriel : mairie.theys@wanadoo.fr
pour le journal : theysinfo@wanadoo.fr

Numérotation métrique - petit rappel

- Vous n'avez pas encore retiré votre plaque émaillée "numéro de maison",
- Vous avez commandé un autocollant pour votre boîte aux lettres,



Nous vous invitons à venir les retirer rapidement en Mairie aux heures d'ouverture habituelles :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi - 8h00 à 12h00
mardi - 8h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00

Donnons une seconde vie à nos vieux vélos !

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), l'association Cycle&Go collectera vos vieux vélos dans les déchetteries de Saint-Ismier, Crolles, Le Touvet et Saint-Martin-d'Uriage, les 21 et 28 novembre aux horaires d'ouverture habituels.

Ces vélos seront réparés et revendus par cet atelier chantier d'insertion. Tous les vélos sont acceptés, quel que soit leur état, mais aussi les pièces détachées.



Dates à retenir

30 octobre Don du sang sur inscription
Salle du Grand Rocher

La crise sanitaire de la COVID 19 contraint l'organisation des manifestations.

Nous vous invitons à consulter régulièrement les affichages pour connaître les événements qui sont maintenus.

Responsable publication : Régine MILLET

Mise en page : Stéphane GUILLAUME

Composition : Bruno CARAGUEL, Oriane MARS, Stéphane GUILLAUME, Pierre DUFOUR, Svetlana GIRY, Michaël FUENTES, Ghislaine CARTIER-MILLON

Photos : Stéphane GUILLAUME, X